

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
du Syndicat Mixte du SCoT du Sud Gironde

N° 2017-10

L'an deux mille dix-sept, le 17 juillet 2017

Le Bureau dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à Saint Macaire sous la présidence de Monsieur Hervé GILLE

Nombre de membres

en exercice : 26

présents : 18

pouvoirs : 0

votants : 18

Date de convocation : 11 juillet 2017

Etaient présents(es) : Mesdames et Messieurs, COURBE Philippe, DEXPERT Isabelle, DREAU Bernard, DUBERNET Olivier, DULAU Marie-Bernadette, DUMENIL Jean-Claude, DUSSILLOLS Francis, FILLIATRE Thomas, GILLE Hervé, HARRIBEY Laurence, LATRILLE Michel, LAVERGNE Pascal, PATANCHON Philippe, PLAGNOL Philippe, QUEYRENS Jean-Alain, SART Jean-Pierre, TRUFFART Mathieu, ZAGHET Francis.

Etaient excusés : Messieurs BARBE Daniel, BRUN Michel, CASTAGNET Bernard, DUPIOL Guy, LAMARQUE Jean-Jacques, PELLETANT Jean-Marc, SHERIFFS Colin.

Secrétaire de séance : DREAU Bernard

27 JUL. 2017
Sous-préfecture de LANGON
Gironde

Objet : Avis sur la demande de dérogation au principe d'urbanisation limitée pour le PLU de Rions

Le Préfet a sollicité l'avis simple du Syndicat Mixte du SCoT le 16 juin sur la demande de dérogation au principe d'urbanisation limitée pour le PLU de Rions.

La commission Urbanisme réunie le 5 juillet 2017 s'est prononcée favorablement à l'unanimité.

Le Bureau, Monsieur le Président entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **EMET un avis favorable à la demande de dérogation au principe d'urbanisation limitée pour le PLU de Rions**

Résultat du vote

Votants: 18

Nuls: 0

Exprimés: 18

Pour: 18

Abstention : 0

Contre: 0

Le Président
Hervé GILLE



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Enregistrée en Sous-préfecture le 27-07-17

Publiée le : 27-07-17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
du Syndicat Mixte du SCoT du Sud Gironde

N° 2017-10

L'an deux mille dix-sept, le 17 juillet 2017

Le Bureau dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à Saint Macaire sous la présidence de Monsieur Hervé GILLE

Date de convocation : 11 juillet 2017

Etaient présents(es) : Mesdames et Messieurs, COURBE Philippe, DEXPERT Isabelle, DREAU Bernard, DUBERNET Olivier, DULAU Marie-Bernadette, DUMENIL Jean-Claude, DUSSILLOLS Francis, FILLIATRE Thomas, GILLE Hervé, HARRIBEY Laurence, LATRILLE Michel, LAVERGNE Pascal, PATANCHON Philippe, PLAGNOL Philippe, QUEYRENS Jean-Alain, SART Jean-Pierre, TRUFFART Mathieu, ZAGHET Francis.

Etaient excusés : Messieurs BARBE Daniel, BRUN Michel, CASTAGNET Bernard, DUPIOL Guy, LAMARQUE Jean-Jacques, PELLETANT Jean-Marc, SHERIFFS Colin.

Secrétaire de séance : DREAU Bernard

27 JUL. 2017

Sous-préfecture de LANGON
Gironde

Nombre de membres

en exercice : 26

présents : 18

pouvoirs : 0

votants : 18

Objet : Avis sur la demande de dérogation au principe d'urbanisation limitée pour le PLU de Rions

Le Préfet a sollicité l'avis simple du Syndicat Mixte du SCoT le 16 juin sur la demande de dérogation au principe d'urbanisation limitée pour le PLU de Rions.

La commission Urbanisme réunie le 5 juillet 2017 s'est prononcée favorablement à l'unanimité.

Le Bureau, Monsieur le Président entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **EMET un avis favorable à la demande de dérogation au principe d'urbanisation limitée pour le PLU de Rions**

Résultat du vote

Votants: 18

Nuls: 0

Exprimés: 18

Pour: 18

Abstention : 0

Contre: 0

Le Président
Herve GILLE



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Enregistrée en Sous-préfecture le 27.07.17
Publiée le : 27.07.17